

DECRET N° 2016-310 DU 27 MAI 2016
portant nomination de **Monsieur Dramane
DIATEMA** en qualité de Directeur Général de
la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n° 2016-264 du 06 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- Vu** sur proposition du Ministre du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 25 mai 2016,

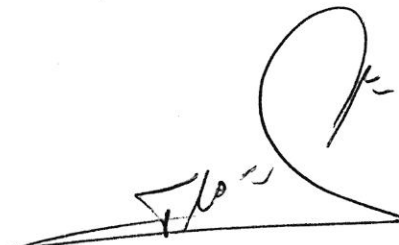
DECRETE :

Article 1^{er} : **Monsieur Dramane DIATEMA** est nommé Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

Article 2 : Le présent décret prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 27 mai 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Le Ministre du Travail, de la Fonction
Publique et des Affaires Sociales,



Romuald WADAGNI



Adidjatou MATHYS

AMPLIATIONS : PR 6 AN 2 CC 2 CS 2 HAAC 2; HCJ 02 MEF 02 MTFPAS 02 AUTRES MINISTERES 19 SGG 4
INTERSE 1 JORB 1.